

CIRCULAIRE N° 2019-21

Châlons-en-Champagne, le 2 août 2019

Le Président du Centre de Gestion
à
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents
d'Etablissements Publics Communaux

**Actualisation des connaissances portant sur
la réglementation de la CNRACL**

Le Centre de gestion a le plaisir de vous convier à des réunions d'information portant sur l'actualisation des connaissances de la réglementation CNRACL qui seront animées par Madame Claudine LORIN, correspondante CNRACL.

Le programme est le suivant :

- La pension CNRACL :

- la demande de retraite
- les conditions d'ouverture du droit
- les services pris en compte en constitution du droit
- les éléments de calcul
- la bonification pour enfant / la majoration pour enfant
- la règle de l'arrondi
- le pourcentage maximum de pension
- la durée d'assurance : décote/surcote
- le paiement de la pension

- Le droit à l'information :

- la gestion des comptes individuels retraite – RIS (Relevé de situation individuelle)
- la qualification des comptes individuels retraite (QCIR)

- Le cumul emploi-retraite :

- les mesures applicables au 01/01/2015

Ces réunions se dérouleront sur deux demi-journées de la façon suivante :

Mardi 15 octobre 2019 de 9 h à 12 h
Salle Jean Denis GOUZIE
Conseil Départemental de la Marne
2 bis rue de Jessaint
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Jeudi 17 octobre 2019 de 14 h à 17 h
Salle de réunions
Espace Culturel l'Escal
31 Boulevard du Chemin de fer
51420 WITRY-LES-REIMS

Le nombre de places est limité à 30 personnes par session qui seront attribuées suivant l'ordre de réception des inscriptions.

Par conséquent et afin de permettre la représentation d'un maximum de collectivités, seule l'inscription d'une personne par collectivité sera retenue.

A cet effet, je vous invite dès à présent à vous inscrire par le biais du [formulaire en ligne](#) avant le **4 octobre 2019**.

L'inscription tient lieu de convocation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire
Service retraite : Claudine LORIN
03.26.69.98.97
retraites@cdg51.fr

Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN,



Maire d'ESTERNAY
Conseiller Régional
Délégué régional du CNFPT